

Yves BAUMULLER

Conseiller municipal délégué
& Conseiller Communautaire
de la Ville de Colmar

**Conseil Unique
d'Alsace :
LE BAL DES
FAUX-CULS**

Conseil Unique d'Alsace : Le Bal des Faux-Culs

**Conseil Unique
d'Alsace :
LE BAL DES
FAUX-CULS**

SOMMAIRE :

PARTIE I

TRISTE DEMOCRATIE	7
-------------------	---

PARTIE II : FOCUS EN 20 ENTREES

AUDIT	19
COMPETENCES NOUVELLES	20
CONGRES D'ALSACE	22
DEBATS	23
DECENTRALISATION	25
ECONOMIES	26
ELUS	28
EMPLOI	32

**LIBRE DE DROIT
LA COPIE, LA REPRODUCTION ET
LA DIFFUSION EST POSSIBLE
ELLE EST MEME SOUHAITEE**

EUROMETROPOLE STRASBOURGEOISE	33
FISCALITE ET DETTE	34
JACOBIN	36
MARCHES PUBLICS	37
MAUVAIS ALSACIENS	40
METHODE PSEUDO PARTICIPATIVE	41
NOTICE	43
SIEGE(S)	44
PREFECTURE DU HAUT-RHIN	45
SIMPLIFICATIONS	48
SONDAGES	48
SUBVENTIONS	49
TRANSPORTS	52
PARTIE III :	
MA CONCLUSION	54

PARTIE IV : ANNEXES

Communiqué de presse du 23 janvier 2008 lors des élections cantonales de 2008	60
Intervention lors du Conseil municipal de Colmar du 21 novembre 2011, au sujet d'une motion pour un Siège Unique à Colmar	61
Réponses au questionnaire de l'Association Alsace Unie lors des élections législatives de 2012	64
Intervention lors du Conseil municipal de Colmar du 12 décembre 2012, au sujet d'une seconde motion sur la place de Colmar	69
Communiqué du 06 février 2013	73
Présentation du rédacteur	75

Colmar, le 03 avril 2013

PARTIE I

TRISTE DEMOCRATIE

Quel gâchis que la précipitation de cette consultation des Alsaciens, quelque soit le résultat du référendum de dimanche, j'ai le sentiment qu'il n'aura pas contribué à faire grandir et progresser la démocratie locale et la démocratie tout court. En effet, les moyens à la disposition des instigateurs du projet, défenseurs du OUI sont tellement disproportionnés, par rapport à ceux du NON que d'entrée de jeu, les dès étaient pipés. Une même partie mais avec des règles différentes. Si le OUI échoue dimanche et ce, malgré l'aide bienveillante de la presse régionale dont il a bénéficié d'un bout à l'autre de cette campagne, les concepteurs de ce OUI ne pourront s'en prendre qu'à eux.

Précipité ce référendum ? Pour le moins ! Il faudra quand même un jour que l'on nous explique pourquoi, alors que l'idée d'une Collectivité Unique est dans les

tuyaux grâce notamment au Président Henri Goetschy depuis plus de trente années, il ait fallu impérativement conclure ce dimanche 07 avril 2013, alors qu'il reste pour le moins des dizaines de questions sans réponse, questions pourtant essentielles aux yeux des Alsaciens ? Urgence d'autant plus incompréhensible que depuis trente ans rien n'a été fait pour initier et faciliter les partenariats, pour conventionner un partage intelligent des tâches entre les collectivités, pour unifier les agences. En tout cas, on ne peut pas nous dire que cet immobilisme est du aux alternances politiques à la tête des collectivités alsaciennes. Et pour cause: il n'y a jamais eu la moindre alternance dans aucune de nos trois collectivités. Donc pourquoi être aujourd'hui dans cette précipitation et dans ce flou ? Le mauvais calendrier j'y reviendrai.

Ambigüe la question ? C'est le moins que l'on puisse dire ! Entre ceux qui nous disent d'une part, que l'on doit se prononcer uniquement sur le principe puisque en cas de validation par les alsaciens, c'est le législateur qui aura toute latitude pour traduire dans

la Loi, le fonctionnement futur de cette Collectivité Unique et avec d'autre part le président du Conseil Régional, Philippe Richert, qui affirme que le Gouvernement et sa majorité seront tenus¹ par le choix des alsaciens et le projet qui leur est proposé dans la notice² de quatre pages contenue dans l'enveloppe électorale. Qui croire ?

Désolante cette campagne ? Certainement ! Par son niveau d'information et surtout de désinformation accompagnée de promesses démesurées et d'exemples malhonnêtes en tout genre. Demain si le OUI l'emporte, comme l'annonçait avec ironie sur sa page Facebook, il ya quelques jours Pernelle Richardot, élue régionale PS, engagée de la première heure pour le NON : « Même le ciel Alsacien sera plus bleu et son herbe plus verte ! ».

¹ http://www.dailymotion.com/video/xy4ywe_conseil-unique-d-alsace-premier-debat-autour-du-referendum_news

² <http://www.referendum-alsace.fr/assets/dl/Notice-d-information-4-pages.pdf>

Navrante cette campagne ? Sans aucun doute. Par la « sincérité » de bon nombre de ses acteurs. Entre les discussions « ON » et les discussions « OFF », combien de partisans des deux camps ne sont en réalité positionnés que pour des postures politiciennes ? Il y a en a dans les deux camps. Dans le camp du NON, certains en mal de reconnaissance médiatique et déjà dans une démarche exclusivement électoraliste pour 2014 et 2015 se sont récemment trouvés une passion pour l'Alsace, ces derniers, pour contrer ce projet de Collectivité Unique utilisent des arguments quelques fois plus que limites en exagérant, eux aussi mais en sens inverse, les conséquences néfastes de ce mauvais projet. Dans le camp du OUI, il y a aussi bon nombre de faux-culs qui glisseront dimanche, grâce au secret de l'isoloir un bulletin NON dans l'urne, leur manque de courage et la crainte de ne pas retrouver dans le futur l'investiture ou le soutien de l'UMP y est pour beaucoup. Certains, un brin plus courageux font discrètement la campagne du NON et contribuent ainsi au délabrement de l'image des politiques, chez les électeurs à qui ils ont confié leurs états d'âme. S'ajoute à ce premier wagon une série de partis

politiques plus modestes, convaincus par la nécessité de réforme, convaincus par la fameuse belle idée, et qui malgré un mauvais projet, le soutiennent sans réserve, car ils n'imaginent pour eux, avec une certaine clairvoyance, aucun avenir loin de l'UMP protectrice.

Heureusement, il y a aussi quelques traces de sincérité dans ce débat et chez les partisans des deux camps. Dans le camp du OUI, qui pourrait mettre en doute la sincérité de l'engagement d'Henri Goetschy, ancien président du Conseil Général du Haut-Rhin ? On peut par contre s'interroger, à son sujet, sur son soutien à ce projet précis qui ne reprend qu'un seul des six préalables qu'il fixait le 18 décembre 2012³ dans un courrier aux trois présidents des collectivités actuelles. Le seul préalable pris en compte est des plus élémentaires puisqu'il consiste à la disparition des trois collectivités existantes au profit d'une seule et unique collectivité, c'était quand même le minimum. D'autres noms viennent bien sûr allonger cette liste

³<https://www.dropbox.com/s/5260vavcl0h6x9a/Lettre%20de%20Henri%20Goetschy%20du%2018%20d%C3%A9cembre%202012.pdf>

des OUIS sincères, je pense notamment à Daniel Hoeffel et André Bord, tous les deux anciens Ministres et je pense généralement à tous ceux qui ont quitté la vie politique.

Dans le camp du NON, il y a aussi des anciens, des sages retirés de la vie politique qui se sont prononcés, leurs analyses sont cinglantes : Constant Goerg, ancien président du Conseil Général du Haut-Rhin dénonce la volonté de "trois présidents qui veulent se faire mousser" avec un "projet opaque", une "démarche précipitée" et "superflue", qui n'apportera ni économies, ni baisses d'impôts, ni plus d'efficacité, ni même plus de proximité. Jean Ueberschlag, ancien Député-maire de Saint-Louis prédit à juste titre que « La disparition de nos deux Départements et leur remplacement par un « Landtag » alsacien ne réglera aucun des problèmes auxquels nos concitoyens doivent, aujourd'hui, faire face. » On ne peut pas reprocher à ces deux là d'utiliser le sujet à des fins électorales.

Pour les autres, ceux qui sont toujours en activité, je suis convaincu que pour une grande majorité d'entre eux, on ne puisse pas mettre la sincérité de leur NON en cause. Ils se divisent en plusieurs catégories : Ceux qui ont le courage de prendre une position à contre courant de celle de leur organisation politique, je pense notamment à Victorine Valentin, Conseillère Régionale PS et à Pierre Freyburger, Conseiller général PS, tous les deux haut-rhinois. Ensuite il y a la catégorie de ceux qui membres de la Majorité Alsacienne affirment leurs opposition au projet comme Pierre Gsell, Conseiller Général haut-rhinois et son collègue Vice-président Bernard Notter, ce dernier qui reste à cette heure purement et simplement censuré par la presse. Je pense aussi à Maître Dominique Grunenwald, Conseiller municipal minoritaire à Colmar, membre du Groupe de Brigitte Klinkert, Vice-présidente du Conseil Général 68, et qui lors du dernier conseil municipal de Colmar le 25 mars dernier a dans une brillante intervention exposé les raisons qui doivent pousser les Alsaciens à rejeter ce projet. Ensuite il y a la catégorie de ceux qui défendent les intérêts de leur territoire. Au premier

rang desquels Gilbert Meyer, Maire de Colmar qui estime à juste titre qu'il doit « défendre sa ville et son territoire. » et qui « ne veut pas aider à déshabiller et à démanteler Colmar et le Centre Alsace. » Estimant qu'il « faillirait à sa mission et à son rôle »⁴. A ceux qui localement l'accusent d'être dans une séance pré électorale, alors qu'eux-mêmes sont déjà en campagne contre lui, je leur dis simplement ceci : J'espère pour vous, que vous aurez un jour l'occasion d'obtenir successivement, comme lui, les suffrages de vos administrés et de vous montrer digne de la confiance qu'ils vous ont apportée en défendant leurs intérêts et en ayant le courage, comme lui par exemple, de monter à la tribune lors du meeting du OUI à Colmar le 04 mars dernier pour affirmer devant ses concepteurs que le projet proposé est mauvais⁵.

Enfin, Il y a aussi dans ce camp du NON des électrons libres, libres de tout engagement politique, notamment Franck Dudt, Conseiller municipal de

⁴ http://www.gilbert-meyer.com/2013/03/le-mot-de-la-semaine_22.html

⁵ <https://www.dropbox.com/s/ucyaafo3qxfzbn3/MS%20Conseil%20Unique%20Alsace.pdf?m>

Masevaux, qui ne fait que réaffirmer ses prises de positions passées et qui est à juste titre inquiet pour les subventions des petites communes. J'ai été heureux de travailler avec lui dans le cadre et lors de la création du Collectif « J'aime l'Alsace, je vote NON ». Je pense aussi à Mathieu Lavarene qui anime avec brio un blog⁶ très pertinent sur la question qui nous occupe.

Reste alors, mon modeste cas personnel, vous trouverez dans la partie IV, consacrée aux annexes, mes interventions publiques de la période 2008-2013 au sujet de la Collectivité Unique et vous vous apercevrez que je ne fais ici que réaffirmer, moi aussi mes positions passées. C'est pour rester fidèle à ces positions que j'ai décidé de porter avec d'autres ce NON, malgré un OUI majoritaire au sein du MoDem ma formation politique, je l'assume. D'autre part cette campagne référendaire est pour moi la dernière à laquelle je participe en Alsace, en effet pour des raisons professionnelles et familiales, je quitterai

⁶ <http://referendum.alsace.over-blog.com/>

Colmar et l'Alsace à la fin de mon mandat municipal et m'installerai dans le département des Bouches du Rhône, je suis donc à l'abri de toutes critiques quant à une volonté d'obtenir d'éventuelles bénéfices politiques à ma démarche. Je suis simplement libre.

PARTIE 2

FOCUS EN 20 ENTREES

Vous trouverez dans la partie II, un focus avec 20 mots ou expressions qui sont au cœur du débat ou qui auraient du l'être.

AUDIT: En temps normal, les collectivités territoriales et locales ne sont pas avares en matière de commandes d'études, d'évaluations, de diagnostics et d'audits en tous genres, on dépense à tout va et souvent sur des questions accessoires. Nous étions en droit de penser que pour une question aussi importante et inédite consistant à fusionner trois collectivités territoriales avec leurs 8000 agents et un budget cumulé de 2,7 milliards d'euros, un ou plusieurs audits seraient commandés. Il n'en est rien, une première mesure d'économie me direz-vous. Pas du tout, simplement on a renoncé à commander un ou plusieurs audits, parce qu'il était évident que les conclusions ne seraient pas celles attendues par les Alsaciens. En effet, il est simplement impossible de pouvoir démontrer que l'on puisse à la fois faire plus et à la fois faire mieux, le tout en dépensant moins d'argent. Les rares économies annoncées (0,74%) seront immédiatement perdues par le financement de la première des nouvelles compétences que les promoteurs du projet veulent exercer.

COMPETENCES NOUVELLES: La notice⁷ explicative que tous les électeurs alsaciens ont reçue ces derniers jours évoque la volonté de la nouvelle collectivité unique d'exercer des compétences spécifiquement demandées: coopérations transfrontalières; économie et innovation; orientation, formation professionnelle et éducation; culture et patrimoine; mobilisation des fonds européens; langue et culture régionales; logement et habitat. L'objectif d'exercer directement ces compétences est louable, il consiste à exercer ces compétences au plus près du terrain. Cet objectif s'accompagne d'une logique: faire mieux et faire plus. C'est ce que nous avons fait pour le TER, pour les collèges, les lycées et depuis quelques années pour l'action sociale. Evidemment la même notice nous explique que l'Etat nous transférera les moyens financiers correspondants. On peut le croire ou du moins le rêver. Nos dirigeants savent bien que passé la première année, ces transferts financiers se réduiront comme cela a toujours été le cas par le passé. Je ne

⁷ <http://www.referendum-alsace.fr/assets/dl/Notice-d-information-4-pages.pdf>

prends que deux exemples pour illustrer mon propos : La part du financement par l'Etat des collèges Haut-rhinois transférés au milieu des années 80 aux départements, s'élève aujourd'hui à 17% du coût réel payé par le Conseil général 68. Le dernier transfert de compétences en date, celui de l'acte 2 de la décentralisation au milieu des années 2000, concernant notamment la gestion du RMI puis du RSA aura coûté au seul Conseil général 68 sur ses fonds propres à la fin de cette année 2013, la coquette somme de 335 millions d'euros. Conclusion, cette volonté frénétique d'élargir notre champ de compétences exercées au niveau régional aura une incidence directe sur le budget et réduira à néant toute les promesses électoralistes d'économies, pire elle aura une incidence directe sur la fiscalité et la dette de cette possible nouvelle collectivité. La raison aurait commandé un projet de fusion ayant pour seul objectif d'améliorer les compétences actuellement exercées par nos trois assemblées avant de vouloir en exercer de nouvelles.

CONGRES D'ALSACE : Ce congrès est la réunion des trois assemblées et donc de l'ensemble des Conseillers généraux bas-rhinois et haut-rhinois avec les Conseillers régionaux d'Alsace. Il s'est réuni trois fois depuis le 01 décembre 2011. Ce Congrès avait été imaginé, il y a longtemps déjà par l'ancien président du Conseil Régional Adrien Zeller qui avait pris la précaution lors de la construction du nouveau siège de la Région au Wacken à Strasbourg de prévoir un hémicycle capable d'accueillir les 122 conseillers. Au sujet du Conseil Unique, Adrien Zeller avait pour habitude de dire : « Le Conseil Unique il existe déjà, c'est le Conseil Régional ». Ces réunions du congrès n'ont eu pour seul objet d'organiser un enterrement en règle des trois collectivités actuelles, cela est bien regrettable. A mon sens, ce congrès aurait du servir depuis des années à préparer la fusion en mettant à plat les trois politiques conduites et en travaillant sur la bonne façon de les coordonner. Ce travail une fois réalisé, la fusion devenait une formalité. On a voulu mettre la charrue avant les bœufs et demander un chèque en blanc aux Alsaciens. Avec mes amis du Collectif « J'aime l'Alsace, je vote

NON » nous proposons qu'une fois le référendum rejeté, dès le 09 avril, car nous voulons bien laisser une journée à Philippe Richert et ces deux acolytes pour soigner leurs gueules de bois, que dès le 09 avril donc, les trois président convoquent une réunion du congrès pour mettre en place le calendrier du véritable travail essentiel sur la coordination des politiques et sur les grands chantiers alsaciens qui ne manquent pas.

DÉBATS : Extrêmement rares auront été les débats dans cette campagne. Je veux dire par là, des débats contradictoires où des partisans des deux camps, des trois camps en comptant ceux qui appellent à voter blanc, échangent leurs arguments. Un certain nombre de ces débats était souhaité par la presse ou par certaines radios ou encore par des organisations de la société civile et ont finalement du être annulés car les tenants du OUI, n'étaient pas « disponibles » pour ce genre d'exercice démocratique. Par contre, les meetings du OUI n'ont pas manqué, tout comme les pseudos débats,

organisés par des officines de la majorité alsacienne, auxquels n'ont participé, parce que seuls invités, que des soutiens du OUI, des OUIS devrai-je dire, tant les différences sont fortes aussi dans ce camp. Evidemment les tenants du NON auraient pu venir dans le public et demander la parole en détruisant l'harmonie qui régnait dans ces OUI-OUI parties. Pour ma part j'avais décidé de ne participer qu'à des vrais débats. Cela a été le cas notamment le 18 mars, dans un débat organisé par la radio Azur-FM en collaboration avec le journal l'Alsace. Ce soir là pour le OUI : Brigitte Klinkert, Vice-présidente du CG68 ; Gilbert Scholly, Maire de Barr et Vice-président du Conseil Régional et Marcel Bauer, Maire de Sélestat et Conseiller général du CG67. Pour le NON : Pierre Gsell, Maire de Breitenbach et Conseiller général du CG68 et moi-même, enfin pour le vote Blanc : Pierre Schweitzer co-fondateur d'Alsace pour tous: "Oui à la fusion. Non à la confusion. Je vote blanc". Vous pouvez retrouver en podcast⁸ sur internet ce débat de 53 minutes, débat bien trop court pour aborder toutes

⁸ <http://www.azur-fm.com/pages/djpod.php>

les questions qui restent ouvertes encore aujourd'hui car toujours sans réponse.

DÉCENTRALISATION : Dans la première partie, j'évoquais le mauvais calendrier et notamment la date du référendum qui est pour le moins inadaptée. Après l'acte 1 de la décentralisation mis en œuvre au milieu des années 80 par François Mitterrand et son Ministre de l'Intérieur Gaston Defferre, celle du milieu des années 2000 conduite par le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, le nouveau Gouvernement de la France planche actuellement sur un acte 3. Ce dernier prévoit de transférer des nouvelles compétences aux collectivités territoriales et surtout de permettre aux collectivités de réorganiser entre elles, les compétences déjà transférées dans les deux précédents actes. Nous aurions du à minima attendre pour voir en quoi cette futur Loi permettrait de régler bons nombres de nos problèmes et voir de quelle façon nous pourrions avancer sur des chemins au moins parallèles. Là où la question du calendrier devient presque caricaturale, c'est que le premier des

trois textes de Loi de cette nouvelle avancée décentralisatrice arrive à l'ordre du jour du Conseil des Ministres, le 10 avril prochain... soit trois jours après notre référendum.

ECONOMIES : Je me demande presque tous les jours en lisant la presse pourquoi accepte-elle de rentrer, au sujet des économies, dans le petit jeu de la communication des partisans du OUI ? Pourquoi compare-t-on toujours le montant de 100 millions d'euros annoncés sur cinq ans aux 2,7 milliards du budget cumulé sur un an ? Ne peut-on pas, par simple honnêteté intellectuelle, écrire 20 millions d'économies par an sur un budget annuel de 2,7 milliards ou écrire 100 millions d'économies sur cinq ans sur un budget quinquennal de 13,5 milliards ? Dans les deux cas, la proportion d'économies reste la même : c'est 0,74%. En comptabilité on a souvent l'habitude de ramener le résultat à l'entier inférieur, c'est-à-dire dans ce cas à 0. Alors, de quoi se composent ces économies annoncées qui n'ont fait l'objet d'aucune étude indépendante : 30 millions sur

la communication et la fusion des agences ; 26 millions sur les charges de personnels et... 44 millions de divers pour arriver à un 100 millions qui fait son petit effet quand on ne le compare à rien. Un élu départemental bas-rhinois à court d'arguments m'a dit l'autre jour que nous allons faire des économies de...photocopies ! Youpi ! L'exemple des frais d'entretiens des collèges et des lycées est un peu plus sérieux, même si j'aimerais que l'on explique, hormis le limogeage d'un ou deux chefs de service, en quoi et où nous feront des économies ? La Collectivité Unique réduira-t-elle la quantité de produits d'entretiens nécessaire pour une surface toujours aussi importante ? La Collectivité Unique permettra-t-elle aux agents d'entretien de travailler deux fois plus vite ? Il y a aussi beaucoup de choses à dire sur la fusion des agences, ces fameuses agences qui existent auprès des trois institutions actuelles. Elles gèrent des questions aussi diverses et importantes que le tourisme, le développement économique, et l'environnement. Evidemment tout le monde est d'accord pour dire qu'il faille les fusionner, le processus est d'ailleurs lancé avant même la grande

fusion espérée, c'est bien la preuve que l'on peut réaliser cette unification sans auto saborder nos trois assemblées. Mais alors une question se pose : pourquoi alors même que depuis quinze ans les oppositions dans les trois collectivités n'ont cessé de demander la fusion des agences, rien n'a été fait ? Nous sommes là aussi dans la démonstration de la mauvaise gestion qu'a subie l'Alsace toutes ces années. Tout cela n'est pas bien sérieux. La question des économies sur les appels d'offres et sur le traitement des subventions ont leurs propres entrées dans les pages suivantes.

ELUS : La Loi de 2010 sur la réforme territoriale avait pointé du doigt le trop grand nombre d'élus et avait fixé pour l'Alsace le nombre de ces derniers à 74. La proposition de réduction de 10 à 20 % d'élus est évidemment nettement insuffisante. Cela nous conduira à passer de 122 élus à une fourchette comprise entre 98 et 112. Par comparaison – et c'est souvent la bonne puisque nous comparons toujours tout à l'Allemagne en ce moment –, nous aurons toujours après cette réforme cinq fois plus

d'élus par million d'habitants que nos voisins du Bade-Wurtemberg. Pourtant, eux gèrent beaucoup plus de compétences et les gèrent totalement, et leur budget ramené à l'habitant est quatre fois supérieur aux trois budgets de nos collectivités regroupées. Je regrette que les trois présidents des assemblées d'aujourd'hui n'aient pas eu le courage ou la persuasion suffisante pour convaincre leurs collègues de supprimer une partie importante de leurs sièges. Mais la vraie question concernant les élus n'est pas leur nombre car l'économie réalisée par la diminution de 20%, pour prendre la fourchette haute, représente uniquement 0.1% du budget, c'est à la marge, cela pourtant, ne les empêche en rien de mettre ce faux argument en avant dans cette campagne. La vraie question, c'est l'efficacité des élus : demain, si le oui l'emporte nous allons nous retrouver avec des élus qui devront exercer à la fois les missions des actuels Conseillers généraux et les missions des actuels Conseillers régionaux. Ce statut qui serait unique en France mériterait aussi des règles uniques notamment en terme de non cumul des mandats, évidemment cela n'a pas été envisagé dans le projet, et pour cause,

l'immense majorité des tenants du OUI cumulent déjà leur mandat départemental ou régional avec un autre ou plusieurs autres mandats locaux et/ou nationaux ! On n'allait quand même pas se tirer une balle dans le pied... Sur cette question aussi, l'hypocrisie est au rendez-vous et l'on manque au moins deux occasions d'être ambitieux. La première c'est le non cumul de cette nouvelle fonction de Conseiller territorial avec une autre fonction élective ou professionnelle, c'était aussi l'un des souhaits de Henri Goetschy. Ce non cumul aurait permis d'avoir des élus pleinement investis sur les dossiers alsaciens, ma petite et modeste expérience d' élu local me démontre qu'il y a un lien puissant entre la disponibilité et l'investissement de l' élu et son efficacité. Les économies générées par la modeste diminution du nombre des élus sont certes faibles en comparaison au budget général, mais sont tout de même intéressantes pour envisager, et c'est l'autre occasion manquée, de créer un statut de l' élu régional permettant à des gens venus du privé de s'engager pleinement dans une mission d' élu, en leur garantissant à la fin de leur mandat une indemnité

dégressive dans l'attente d'un retour à l'emploi. Cela permettrait de réduire l'inégalité entre les élus du privé et ceux du public assurés, eux, de retrouver un poste quand ils l'avaient abandonné, ce qui dans les fait est extrêmement rare. Cette question peut paraître accessoire, elle ne l'est pas, la France souffre et surtout en ces périodes de crises économiques où la compréhension du monde de l'entreprise est essentielle, d'une proportion bien trop importante d'élus issus de la fonction publique qui ne connaissent le monde de l'entreprise simplement parce qu'ils en visitent un certain nombre en période électorale. Autre raison d'opposition pour moi le scrutin mixte proposé. Je suis partisan depuis toujours du scrutin proportionnel qui est le seul qui garantisse à la fois la représentation des femmes et des minorités politiques. Je ne crois pas à l'efficacité de la cohabitation dans une même collectivité d'élus issus à la fois d'un scrutin majoritaire pour une partie d'entre eux et de la proportionnelle pour l'autre partie. Je reste convaincu qu'il faille mettre fin aux petites baronnies locales qui handicapent l'égalité dans

l'aménagement du territoire et qui encourage le clientélisme.

EMPLOI : Les chiffres de l'emploi en Alsace, de mois en mois, nous rapprochent un peu plus des mauvais chiffres nationaux sur cette question centrale. En tous cas, l'avantage dont a bénéficié l'Alsace, il y a encore dix années a disparu. Nous devons nous interroger sur ce dévissage. Aujourd'hui sur cette question comme sur toutes les autres, les tenants du OUI nous expliquent que jusqu'à maintenant tout était mauvais en Alsace, que les politiques conduites étaient toutes inefficaces. Bel exercice d'auto flagellation de la part de ceux qui nous gouvernent depuis des décennies. Dans un débat avec Brigitte Klinkert, Vice-présidente du Conseil Général du Haut-Rhin, elle m'affirmait que la Collectivité Unique allait régler ce dévissage en coordonnant les politiques en la matière. Je m'interroge sur les raisons qui ont empêché, toutes ces années, les trois collectivités de coordonner leurs politiques sur cette question essentielle ? J'ai beau chercher, je n'en vois

aucune. Quelque soit le sort que réserveront les alsaciens dimanche à ce projet de Collectivité Unique, il y a aura des élections en 2015. J'espère bien qu'ils ne manqueront pas à cette occasion de sanctionner ceux qui avouent aujourd'hui être responsables du délabrement de l'emploi en Alsace.

EUROMETROPOLE STRASBOURGEOISE : C'est le statut particulier qu'a promis le Président de la République, François Hollande aux Strasbourgeois lors de son dernier passage en Alsace en février dernier. Une métropole a pour objet de permettre d'exercer directement sur un même territoire, les compétences traditionnellement dévolues aux Villes, à l'intercommunalité, dans ce cas les compétences de la Communauté Urbaine de Strasbourg et de « vampiriser » les compétences du Conseil Général et du Conseil Régional. Ainsi, cela nous conduirait à avoir en Alsace un Conseil Unique avec son siège à Strasbourg, elle-même siège de l'Eurométropole Strasbourgeoise et donc autonome vis-à-vis du Conseil Unique ! C'est bien la preuve que

le projet ne tient pas la route, d'un côté une métropole de 500 000 Alsaciens et de l'autre un Conseil « Unique » de 1 300 000 autres Alsaciens. Les promoteurs du projet auraient été bien inspirés de convaincre les élus strasbourgeois, ce qu'ils n'ont pas réussi à faire ou à défaut d'attendre 2014 pour essayer de les battre lors des prochaines élections municipales.

FISCALITE ET DETTE : La faiblesse des économies suite à cette possible réorganisation ne permettra pas d'assurer le financement des nouvelles compétences demandées. D'autre part, le passé nous enseigne que les transferts financiers de l'Etat se réduiront comme peau de chagrin. Il n'aura échappé à personne que l'Etat a enfin décidé de réduire la voilure et d'essayer enfin de sortir progressivement de ses dettes. Cela a une incidence directe sur les collectivités locales et territoriales puisqu'il a été annoncé début mars 2013 que l'Etat réduira ses dotations de 1,5 milliard en 2014 et 3 milliards en 2015. Comment dans ces conditions

espérer que l'Etat tiendrait ses engagements s'il en prenait ? Par contre, je veux bien croire que l'Etat acceptera de se débarrasser sur nous de compétences demandées, compétences qui lui coutent cher ! Qui va payer si ce n'est les Alsaciens ! Les promoteurs du projet nous expliquent que les marges de manœuvres fiscales de cette nouvelle collectivité ne permettraient pas de lever des impôts nouveaux, à ce stade et pour une fois, ils disent vrai. Pour autant les impôts dont, la nouvelle collectivité aura la charge finiront évidemment par augmenter. Mais ces augmentations ne seront malheureusement pas suffisantes sans faire appel à l'emprunt. Aujourd'hui déjà les dettes des nos trois collectivités flambent. Cela n'ira qu'en augmentation par un mécanisme extrêmement simple. Une collectivité pour investir utilise comme levier sa capacité d'autofinancement. Cette dernière est la différence positive entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement auxquelles nous déduisons l'ensemble des charges réelles de fonctionnement. Plus cette capacité d'autofinancement est importante, plus la collectivité peut conduire de projets. Le problème dans le cas de la Collectivité Unique et de

son choix d'exercer un grand nombre de nouvelles compétences est simple : les charges de fonctionnement seront difficilement couvertes par les recettes de fonctionnement. Cette réalité la privera de tout autofinancement et la conduira automatiquement et systématiquement à avoir recours aux emprunts pour les moindres travaux d'investissements sur ses routes, équipements, bâtiments et notamment sur les collèges et les lycées. Et je n'aborde même pas la question de nouveaux travaux ! Ce projet aura donc une incidence très importante sur la dette de la nouvelle collectivité unique. Cette dette en finalité qui va la payer si ce n'est les Alsaciens ? Là aussi, nous sommes très éloignés des motivations de ceux qui se disent prêt dimanche prochain à voter OUI.

JACOBIN : Avec mauvais alsaciens, c'est le second sobriquet dont nous sommes affublés. Jacobins par ici, jacobins par là. Il suffit d'utiliser le mot République pour y avoir droit. Personnellement, je me considère comme un décentralisateur, mais je pense

aussi que la décentralisation doit être la même pour toutes les régions françaises. Après je suis inquiet sur un certain nombre de sujets, notamment en ce qui concerne la revendication d'une nouvelle compétence, en matière d'éducation, cela signifie que l'école française ne serait plus unique sur l'ensemble du territoire national ; à mon sens, cela pose des questions de principe auxquelles il vaudrait mieux réfléchir. Enfin, pour ceux qui sont les grands défenseurs du bilinguisme et dont l'extrémisme a régulièrement fini par causer du tort à leur combat, ceux-là même qui régulièrement nous qualifient de jacobins alors qu'ils sont les premiers à tout attendre du recteur et du ministère de l'Éducation, je leur pose la question : ce ne serait pas vous les jacobins ?

MARCHES PUBLICS : Là aussi, nous sommes dans une belle escroquerie intellectuelle : on nous explique que la collectivité unique et les entreprises répondant aux appels d'offres feront des économies, la première sur le coût du lancement des appels et les seconds sur le coût de leurs

réponses. Décryptage : Un appel d'offres est toujours composé de lots, selon les marchés, il y en a plus ou moins. On nous avance toujours le fumeux, pardon fameux, exemple des collèges et des lycées. Il n'y aurait plus qu'un seul appel d'offres. Alors qu'aujourd'hui déjà les Conseil généraux lancent des appels pour chaque collège et la Région pour chaque lycée. Pourquoi demain cela changerait puisque les appels sont lancés aussi en fonction de la planification des travaux et des moyens financiers disponibles ? Bon, admettons que l'on ne fasse plus qu'un seul appel pour tous les travaux prévus à des mêmes périodes, où seront les économies ? Les annonces dans la presse pour les appels d'offres se payant au millimètre et puisqu'il y aura toujours autant de lots, les annonces seront simplement trois fois plus longues et donc trois fois plus chers... Les entreprises, elles, répondent aux appels d'offres lot par lot, après ce n'est, pour elles, plus qu'une simple question d'enveloppes ! D'autre part, nous sommes au 21ème siècle, aujourd'hui les entreprises peuvent et répondent déjà en grand nombre aux offres par transmissions électroniques, là aussi où seront les

économies ? Le plus risible dans cet exemple est que nous pourrions déjà regrouper entre les trois collectivités un certain nombre de marchés. En effet, la Loi autorise depuis des années la constitution de "Groupements de Commandes". J'ai depuis 2008, présidé tous les groupements et leurs commissions d'appel d'offres auxquels la Ville de Colmar a participé. Les marchés : celui des véhicules électriques avec la Communauté d'Agglomération de Colmar, Vialis (fournisseur colmarien d'électricité, de gaz et d'internet), le Pôle Habitat de Centre Alsace et la Colmarienne des eaux ; Les marchés des rénovations urbaines avec le Pôle Habitat de Centre Alsace ; les marchés de téléphonie fixe et mobile avec les mêmes partenaires que pour les véhicules électriques avec en plus la CCI ; celui du marché de l'évaluation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) avec les villes de Cernay et celle d'Illzach, etc. A chaque fois qu'UN seul appel d'offres, UNE seule commission, UNE seule réponse pour les entreprises et au final chaque membre du groupement conclut SON propre marché...et cela sans FUSION. Pourquoi n'a-t-on jamais utilisé ces moyens légaux disponibles ? En tous

cas, il faut certainement en déduire que Colmar est une Ville en avance, n'en déplaise à certains.

MAUVAIS ALSACIENS : C'est la critique lamentable qui nous aura souvent été destinée à nous, les défenseurs du NON. Quelle honte pour ceux qui n'ont de meilleurs arguments à nous opposer ! Pour beaucoup l'objectif du Conseil Unique se conjugue aussi avec une volonté de pensée unique. Moi, comme beaucoup d'autres n'avons pas de leçons à recevoir en ce qui concerne notre amour et notre attachement à l'Alsace. En ce qui me concerne l'histoire de ma famille s'inscrit pleinement dans la grande Histoire de l'Alsace. Ma Grand-Mère maternelle née en 1903 était issue d'un milieu très modeste, elle travailla bien avant le retour de l'Alsace à la France en 1918. Par la force des choses, elle ne parlait que l'Alsacien et donc, par la force des choses aussi, c'est dans notre dialecte que je dialoguais avec elle. Son époux, mon Grand-Père, né en 1913, après un service militaire puis après sa participation sous le drapeau Français à la drôle de guerre et à la débâcle de 1940, fut comme de très

nombreux Alsaciens jeunes et moins jeunes, incorporé de force en 1942 dans la Wehrmacht de l'armée Allemande. Envoyé sur le front de l'Est, il est fait prisonnier et sera déporté puis connaîtra l'enfer rouge dans le camp soviétique de Tambow d'où il ne reviendra que bien après la guerre. Pour ma part, je suis né à Strasbourg et j'ai grandi et débuté ma vie d'adulte dans sa banlieue, j'ai vécu quelques années à Mulhouse et je suis aujourd'hui colmarien. Je connais l'Alsace pour l'avoir arpentée du nord au sud et de l'est à l'ouest, dans le cadre de mon travail ou dans celui des nombreuses campagnes électorales auxquelles j'ai participé à un titre ou un autre depuis 1988. C'est bien parce que j'aime l'Alsace et que j'ai un profond respect pour les Alsaciens que je n'accepte pas que pour arracher leurs suffrages, on leur mente à ce point.

METHODE PSEUDO PARTICIPATIVE : L'un des principaux problèmes de la méthode utilisée par les concepteurs du projet est qu'elle a été faussement participative. Un groupe

projet composé de grands élus alsaciens s'est réuni six fois pour aboutir à la proposition actuelle. Comme, mon ami Pierre Schweitzer ne manque jamais de le répéter, ce groupe a occupé sa première séance à l'installation du groupe et sa dernière séance au bilan des « travaux » du groupe. Entre les deux, quatre réunions de deux heures trente soit au total dix heures pour régler les problèmes liés à cette fusion. Les maires mais aussi la société civile ont totalement été écartés des discussions. Le mouvement sportif par exemple qui fédère plus de 500 000 licenciés alsaciens dans les associations sportives bénéficières de nombreuses subventions n'a pas une seule fois été consulté d'où son inquiétude exprimée dans un courrier aux trois présidents le 11 février dernier. De concertation, en réalité, il n'y en pas eu. Dans ces conditions comment pouvons nous croire en la promesse, que pour la mise en place de la réforme, après le référendum, la concertation serait de meilleure qualité ou simplement au rendez-vous. C'est bien un chèque en blanc qui est demandé aux Alsaciens. A cet argument on nous rétorque que la démocratie représentative ça existe et qu'après tout

les élus sont légitimes pour prendre les décisions. Ces mêmes élus qui se seraient bien dispensés de référendum si la Loi de la République ne l'imposait pas. Et oui, il y a la Loi et donc c'est aux citoyens de décider, n'en déplaise à ceux qui ne parlent de République que lorsqu'ils sont sous ses ors et lorsqu'ils occupent ses palais.

NOTICE : Elle a déjà été évoquée plus haut et le sera encore plus bas. Elle est omniprésente puisque c'est le seul document à la disposition des alsaciens. Ces alsaciens qui ne se sont pas passionnés pour ce scrutin n'ont en effet reçu officiellement que ce document pour se faire une idée. Est-ce réellement démocratique ? Peut-on parler de document neutre alors même que le schéma proposé sur la prétendue simplification est simplement mensonger. Dans sa globalité, ce document est de la propagande dans sa définition la plus péjorative. La méthode Coué est efficace mais plus en termes d'enfumage que d'économies, de simplifications et de lisibilité.

SIEGE(S) : La dernière mouture du projet, nous propose deux sièges : l'un à Strasbourg, siège de la Collectivité Unique et de son Assemblée ; l'autre à Colmar, siège du Conseil Exécutif. Nous pourrions penser que cette organisation a été murement réfléchie, là aussi, il n'en est rien ! C'est le 20 novembre 2012, quatre jours avant le dernier Congrès d'Alsace que nous découvrons dans la presse cette nouvelle « avancée ». Vu les tensions existantes à cette période notamment entre le Président régional et le Président haut-rhinois, cela donne l'image, à juste titre, d'un projet qui n'évolue pas dans le sens d'une amélioration, mais qui évolue pour « convaincre », j'aurai pu prendre toute une série d'autres verbes pour cela, mais je préfère écrire « convaincre » une majorité d'élus haut-rhinois à commencer par leur président. La notice, toujours elle, est à nouveau ambiguë puisque concernant le Siège colmarien, la rédaction explique que le Conseil Exécutif siège à Colmar... En résumé on nous propose que les membres de cet exécutif qui auront leur bureau évidemment à Strasbourg viennent, une journée par semaine tenir une réunion à Colmar. Cela

me rappelle étrangement notre Parlement Européen à Strasbourg, siège officiel, qui ne fonctionne que trois jours et demi par mois...

PREFECTURE DU HAUT-RHIN : Aujourd'hui, mercredi 3 avril, Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur était interpellé lors des questions au Gouvernement par l'un des grands partisans du OUI : Eric Straumann, Député du Haut-Rhin, Maire de Housen, Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Colmar, Conseiller général du Haut-Rhin, Rapporteur général du Budget du Conseil général 68, enfin Président de l'Association Départementale du Tourisme. Dans sa question, il accuse de mensonges ceux qui, dont notamment le Maire de Colmar, avaient simplement exprimé des inquiétudes légitimes quant au maintien de la Préfecture du Haut-Rhin implantée à Colmar. L'ambigüité de l'Arrêté Ministériel convoquant le référendum en évoquant la fusion des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avec la Région Alsace était pour beaucoup dans cette inquiétude. Le Ministre de l'Intérieur avait, en effet, été saisi par écrit

de cette question précise par le Maire de Colmar le 04 mars dernier. Il aura finalement fallu attendre près d'un mois pour que, par la voix de Stéphane Bouillon, Préfet de la Région Alsace, au détour de la réunion du Comité régional de l'habitat, une réponse soit enfin apportée hier, réponse confirmée aujourd'hui par le Ministre en personne devant la représentation nationale. La réponse est la suivante : La Préfecture de Colmar et du Haut-Rhin ne fermera pas, quelque soit le résultat du référendum de dimanche. Voilà une inquiétude de moins, néanmoins cette réponse bien tardive ne corrige en rien les critiques principales que nous apportons à ce projet de Collectivité Unique. Mais pour revenir à la question orale d'Eric Straumann, il me paraît bien mal placé pour lui de parler de mensonges. En effet, dans sa question qui en réalité était un plaidoyer, il évoque comme seuls arguments positifs pour cette fusion : « des économies, plus d'efficacité avec moins d'élus » et qualifie tous ceux qui combattent cette réforme « d'extrémistes ». J'espère que ces quelques feuillets, quand vous aurez fini de les parcourir vous aurez convaincus que le vrai mensonge est là. Mais Eric

Straumann n'est pas à une contradiction près, pour ne prendre que la dernière en date, jeudi dernier, le 28 mars, lors de la séance du Conseil communautaire de Colmar, le Vice-président qu'il est, a voté pour la création de quatre emplois d'avenir au sein de notre communauté d'agglomération, alors que le 09 octobre 2012, à l'Assemblée Nationale cette fois, le Député qu'il est aussi, a voté contre la Loi créant ces emplois d'avenir. Certainement une forme légère de schizophrénie. Pour finir sur cette question du maintien de la Préfecture, je ne peux que m'interroger, suite à la lecture de l'article du journal l'Alsace de ce matin, relatant l'annonce positive du Préfet de Région. A la fin de cet article on découvre un commentaire de Brigitte Klinkert, Vice-présidente du Conseil général haut-rhinois où elle appelle « les colmariens à se mettre pleinement dans le sillage du projet de conseil d'Alsace, pour que notre ville profite de la dynamique qu'il va créer » faut-il lire ici une forme de menace si les colmariens décident majoritairement de voter NON dimanche ? Je ne veux pas le croire.

SIMPLIFICATIONS : Avec les économies, la simplification étaient la base de ce projet de réforme : une seule Collectivité devait en remplacer trois. Les résultats est assez surprenant. Nous remplaçons les trois assemblées et leurs commissions permanentes par une Collectivité Unique avec : deux sièges, une Assemblée délibérative, sa commission permanente, un conseil exécutif, deux conférences départementales et une multitude de conseils de territoire. Si on ajoute à cela que nous passons de trois présidents à deux ; que nous conservons les deux modes d'élections actuels pour les élus... Qui peut croire qu'il y ait une simplification ?

SONDAGES : Les deux quotidiens régionaux et Radio Bleu Alsace on fait réaliser un sondage sur le référendum. 78% des bas-rhinois et 71% des haut-rhinois se disent prêt à voter OUI. 60% de ceux qui se prononcent pour ce projet de Collectivité Unique mettent en avant les économies réalisées. Ils n'ont malheureusement pas conscience que ces économies représentent à compétences égales

uniquement 0.74 % du budget. Economies qui seront immédiatement englouties par la mise en œuvre des compétences nouvelles spécifiquement demandées par les artisans de ce projet, projet qui est en réalité néfaste pour nos finances régionales. Si ce projet voit le jour de nombreux dupés se réveilleront un matin avec le sentiment d'avoir simplement été pigeonnés.

SUBVENTIONS : Les fameux prétendus doublons. Evidemment, il existe dans le catalogue des aides de nos deux départements des aides équivalentes, ces dernières sont réservées aux associations, communes, communautés et entreprises de chaque département. Donc même si des subventions identiques existent dans les deux collectivités jumelles, il n'y a pas de doublons, puisque chacune des deux collectivités départementales n'a de relation qu'avec les associations ou les communes et les autres entités de son propre département. La Région quant à elle intervient dans des secteurs parfois équivalents, certes, mais toujours avec des lignes de crédits spécifiques pour des actions ou des projets qui ne sont pas financés par les départements.

Il existe, cela dit, des contre-exemples qui vont dans le sens de ceux qui nous ventent les mérites illimités de la Collectivité Unique. J'affirme néanmoins que ces contre-exemples sont à la marge et que les doublons sont extrêmement rares. Là où je vois, pour les associations notamment, un véritable grave problème, dans le projet de mise en place, d'une seule et unique politique de subventions, c'est au niveau de l'harmonisation des subventions départementales. Il y a certes des subventions équivalentes mais il y a aussi et surtout une kyrielle de subventions spécifiques autour desquelles s'est organisée la vie associative. Je ne prends que deux exemples que je connais bien, qui concernent le sport : Dans le département du Bas-Rhin, la collectivité participe à hauteur d'environ 50% du financement de la masse salariale des éducateurs sportifs salariés des comités départementaux sportifs. Pour le même besoin, dans le Haut-Rhin l'aide est de 0 euro, 0 cent, car depuis toujours le département du Haut-Rhin a refusé de participer au financement des salaires. Comment harmoniser cela ? Deuxième exemple le Conseil général du Haut-Rhin verse une aide aux clubs sportifs pour chaque jeune licencié

compétiteur, sept fois plus importante que l'aide équivalente dans le Bas-Rhin. Là aussi comment harmoniser cela ? Il y a trois options possibles : la première qui serait la meilleure pour la vie associative consisterait à conserver la meilleure des deux subventions, mais dans ce cas : adieux les économies. La seconde option consisterait à s'aligner sur la subvention la plus basse et aurait pour effet de déstabiliser le tissu associatif et dans le cas de mon premier exemple de faire de la casse sociale, cette seconde option serait aussi le renoncement à la promesse faite par les partisans du OUI que les associations conserveront leurs subventions. Enfin, la troisième option, celle qui à mon sens sera retenue : on ne change rien du tout aux politiques de subventions départementales puisque les deux premières options sont impossibles. Malheureusement ces deux exemples ne sont pas isolés. Le manque de travail préalable à cette fusion est tel que sa mise en œuvre éventuelle ne répondra pas au soit disant bénéfices annoncés aux alsaciens à grand renfort de marketing.

TRANSPORTS : On nous promet aussi une simplification dans les transports en commun. C'est en effet une nécessité. Je passe actuellement, pour des raisons évoquées plus haut, beaucoup de temps dans le département des Bouches du Rhône et je me demande comment ont ils réussi dans ce département et sans collectivité unique pour mettre en place une carte qui permet de prendre le bus, le tram, le métro, les cars interurbains, et même les navettes maritimes avec le même abonnement pour tout le département ainsi que dans la communauté urbaine de Marseille, dans la communauté d'Agglomération d'Aix en Provence ou encore dans celle d'Aubagne ? Je me suis posé cette question et j'ai trouvé la réponse : un bon accord entre des collectivités PS, des collectivités UMP et même une collectivité Communiste. Mais alors où est donc le problème en Alsace ? Certainement trop de tendances UMP différentes. En tous cas, cet exemple qui vient du sud démontre que quand on veut on peut. Voilà un nouvel exemple d'immobilisme de nos élus alsaciens dans les dernières années et décennies.

Enfin, comme toujours lorsque l'on évoque les gains de cette possible Collectivité Unique, on travestit la réalité, on nous explique que tout et d'un seul coup fonctionnera mieux et que tout et d'un seul coup sera coordonné. Un mensonge de plus : l'on peut en effet espérer une harmonisation sur les transports gérés par les trois collectivités actuelles mais il faudra encore réussir à les connecter avec les transports de la CTS à Strasbourg, de la TRACE à Colmar, de la SOLEA à Mulhouse, de la RITMO à Haguenau...

PARTIE III

MA CONCLUSION

Bien d'autres mots auraient pu faire partie du Focus de la partie précédente. Le mot proximité par exemple, par la centralisation à Strasbourg, elle sera en effet en partie perdue. L'expression efficacité prétendue aurait pu y trouver sa place : elle n'est démontrée par rien, ni plus ni moins que n'est démontrée la non efficacité de la situation actuelle avec la cohabitation sur un même territoire de deux collectivités, l'une départementale et l'autre régionale. Je veux à ce sujet, tordre le cou, à une idée largement véhiculée par les promoteurs du OUI; on nous dit que les alsaciens ne s'en sortent pas avec les trois collectivités, en vérité, ils n'en pratiquent que deux : le Conseil régional et leur Conseil général. Ils ne connaissent que ces deux institutions et accessoirement leurs deux présidents. Demain, si le projet est adopté ils auront toujours deux présidents, même trois pour les Strasbourgeois quand l'Eurométropole sera en place.

La vérité sur ce projet qui n'aura uniquement fait l'objet d'une concertation limitée aux seuls élus

directement concernés est simple : il n'apportera ni simplification, ni économie et son efficacité reste à démontrer. Aucun audit et aucune étude ne sera venu étayer les promesses avancées. Aucun audit et aucune étude n'aura chiffré le coût de cette réorganisation territoriale, du déménagement sur le territoire alsacien de nombreuses directions et services ainsi que de nombreux fonctionnaires et de leurs familles. Aucun audit et aucune étude n'aura chiffré le coût et le poids futur dans la dette de la multitude de nouvelles compétences spécifiquement demandées à l'Etat. Aucun audit et aucune étude n'aura chiffré par le détail le coût déjà payé par les alsaciens pour le financement des compétences transférées lors des deux précédents actes de la décentralisation. Enfin aucun audit et aucune étude n'aura évalué la part dans la dette de ces compétences transférées par le passé. Toutes ces données semblent pourtant essentielles à la bonne compréhension et une juste analyse de ce projet. La moindre fusion de deux PME aurait été précédée par de telles études.

A côté des trois principaux slogans « économies, simplification, efficacité » on essaye aussi de nous faire croire que l'Alsace sera plus forte. Pourtant elle ne comptera pas un alsacien de plus, ni même une entreprise de plus et elle fera toujours 8 280 kilomètres carrés, une dimension malheureusement trop petite pour vouloir jouer un rôle d'égal à égal avec le Bade-Wurtemberg ou la Suisse.

Nous sommes en droit de penser que puisque les raisons avancées dans la propagande officielle sont fausses ou largement exagérées les vrais raisons sont forcément ailleurs : Aussi invraisemblable que cela puisse paraître je reste convaincu que la principale motivation des Barons de l'Alsace est de se faire plaisir et pour les Barons en Chef de rentrer dans l'histoire comme ceux qui auront fait l'union de l'Alsace comme si cette dernière n'existait pas déjà.

Et je reproche à ces mêmes Barons de ne pas avoir le courage de dire simplement la vérité : Nous voulons une Alsace différente, une Alsace plus autonome,

nous voulons par nous même décider de tout et cela vous coutera plus cher.

J'espère que Dimanche les Alsaciens auront pris conscience que le projet proposé n'est pas bon, n'est pas mur et ne répond pas à leurs attentes.

J'espère qu'en masse, ils se rendront aux urnes pour dire NON et que ce projet sera repoussé, non pas par un manque de participation mais un refus majoritaire. Pour ma part c'est sans aucun état d'âme que je voterai NON !

PARTIE IV

ANNEXES

Communiqué de Presse du 23 janvier 2008

Yves Baumuller, candidat UDF DF-Mouvement Démocrate aux élections cantonales de Colmar Nord, tiens à réagir sur la remise du rapport de la Commission sur la libération de la croissance, présidée par M. Jacques ATTALI, notamment sur la proposition de suppression des Conseils Généraux :

« Supprimer les Conseil Généraux serait faire marche arrière, dans un ne décentralisation nécessaire, qui aujourd'hui, ne me paraît pas encore aboutie. Elu Conseiller Général je défendrai l'importance d'un département du Haut-Rhin plus fort, dans son rôle de proximité surtout en ce qui concerne le domaine social.

Il faut néanmoins faire des économies en améliorant nos coopérations et la coordination avec les départements voisins et avec le Conseil Régional d'Alsace et le Rhin supérieur.

Définissons clairement les compétences de chacun, Région, Départements, Pays, Communautés

d'agglomération ou de communes et Villes et évitons les doublons pour gagner en efficacité. »

Motion portant sur la création du Conseil Unique d'Alsace⁹ (sténogramme du conseil municipal 21 novembre 2011)

Mes chers collègues. Dans la perspective d'un Conseil Unique d'Alsace, je partage évidemment le désir que notre ville joue un rôle important dans une nouvelle organisation territoriale. En effet, Colmar a de nombreux atouts pour prétendre être le siège ou l'un des sièges d'une institution alsacienne unique. Un polycentrisme alsacien serait sans doute la solution, même si avant de trancher la question du siège, se pose celle d'une bonne déconcentration des services sur l'ensemble du territoire, notamment des services publics pour nos concitoyens, nos entreprises et nos associations. Cela dit, cette motion me pose quelques problèmes. En orfèvrerie, par exemple, ce n'est que

⁹ L'intégralité du débat : <http://www.colmar.fr/mairie/deliberations-conseil-municipal.html>

lorsque le bijou est terminé qu'on lui choisit un écrin. Dans notre cas, le bijou n'est même pas commencé, et ses plans semblent changer de semaine en semaine. Le premier paragraphe de votre motion évoque des perspectives positives pour l'Alsace ; personnellement, je n'en sais rien. Nous sommes aujourd'hui au stade de belles idées, d'idées sans contenu précis, sans mode opératoire. Ces idées ne peuvent se satisfaire de n'être que belles. Si nous regardons un peu dans le rétroviseur, nous constatons que cette question agite la classe politique, et uniquement la classe politique, depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, on nous demande de passer directement à la phase finale d'un projet qui devrait pourtant se construire pas à pas et dans la concertation. Pourtant, et cela a déjà été dit ce soir, en matière de progrès et de coopération entre nos collectivités, rien n'a été enregistré. Combien d'agences avons-nous vu fusionner ? Aucune. En somme, on nous demande aujourd'hui de passer dans le grand bain sans avoir le minimum de bases de natation communes. Que dire de la concertation, lorsque nous savons qu'une majorité des élus

départementaux et régionaux a appris dimanche dernier dans la presse l'accord entre les trois présidents, et pire, qu'ils étaient convoqués, par voie de presse toujours, le 1er décembre pour un congrès ? De concertation, en réalité, il n'y en a pas. On agit dans l'urgence avant que la campagne présidentielle ne laisse plus aucune place à cette question et, surtout, avant que ne prenne fin le CDD gouvernemental du président de la Région. A mon sens, l'Alsace mérite mieux que ces tripatouillages. Nous devrions commencer par répondre aux vraies questions, notamment la première, celle du mode de scrutin. Si nous ne mettons pas fin aux petites baronnies locales en choisissant le scrutin proportionnel, le seul qui soit garant de l'aménagement du territoire équilibré, alors, je le crains, nous ne serons pas dans une perspective positive pour l'Alsace. Reste ensuite toute la question des économies : la loi sur la réforme territoriale avait pointé du doigt le trop grand nombre d'élus et avait fixé ce nombre à 74. Aujourd'hui, le ministre-président nous présente une fourchette entre 96 et 110 élus à qui on propose déjà des augmentations d'indemnités

substantielles, puisqu'on leur demandera de faire le double de travail. Tout cela ne me semble pas bien sérieux. Enfin, revendiquer de nouvelles compétences, en matière d'éducation notamment, cela signifie que l'école française n'est plus unique sur l'ensemble du territoire national ; à mon sens, cela pose des questions de principe auxquelles il vaudrait mieux réfléchir. Je m'arrête là. Pour toutes ces raisons, je m'abstiendrai sur ce texte, car il est trop tôt, à mon avis, pour se prononcer sur le futur siège et il est surtout trop tôt, pour moi, pour dire oui à ce projet de Conseil Unique d'Alsace.

Réponses au questionnaire de l'Association Alsace Unie lors de législatives de 2012¹⁰

Yves BAUMULLER – MoDem

Q : En tant que candidat aux élections législatives, êtes-vous prêt à soutenir le processus de fusion des

¹⁰ Toutes les réponses : <http://alsaceunie.wordpress.com/demarche/le-questionnaire/>

trois collectivités alsaciennes engagé dans le cadre de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales ? Si non, précisez les raisons de votre démarche.

R : Il est évident que je soutiens la démarche d'aboutir à la création d'une collectivité unique, c'est le processus actuellement mise en œuvre que je conteste. Si nous voulons nous donner des chances de succès lors d'un référendum futur, il faut immédiatement intégrer les citoyens au projet.

Q : Qu'attendez-vous principalement de la future assemblée unique d'Alsace ?

R : Sur un plan institutionnel, j'attends que cette collectivité unique soit d'abord proche, représentative et clairement identifiée par les alsaciens. Dans un second temps qu'elle soit plus forte dans ses relations avec le gouvernement et avec nos régions voisines. Sur un plan opérationnel, j'attends une vraie coordination conduisant à la mutualisation des moyens au profit d'un meilleur

service public et d'un aménagement du territoire harmonieux.

Q : Quelle forme doit prendre, selon vous, ce futur Conseil d'Alsace unique ?

R : Une assemblée régionale réunissant des élus hommes et femmes représentatifs de la diversité politique.

Q : Quel est, selon vous, le mode de scrutin le plus adapté des futurs conseillers d'Alsace ?

R : Le scrutin proportionnel est le seul qui garantit à la fois la représentation des femmes et des minorités politiques. Je ne crois pas à l'efficacité de la cohabitation dans une même collectivité d'élus issue à la fois d'un scrutin majoritaire pour une partie d'entre eux et de la proportionnelle pour l'autre partie. Je reste convaincu qu'il faille mettre fin aux petites baronnies locales qui handicapent l'égalité dans l'aménagement du territoire.

Q : La question du/des siège(s) de la future assemblée vous paraît-elle fondamentale ou secondaire ? Quelles sont vos propositions ?

R : Fondamentale. Je plaide depuis toujours pour un polycentrisme alsacien équitable dont les conditions sont à trouver. Si Strasbourg veut tout, je sais par avance que le référendum sera un échec.

Q : Jugez-vous comme un préalable l'attribution à cette future assemblée de compétences nouvelles ou pensez-vous que cette possibilité doit s'envisager une fois le processus de fusion mené à son terme ?

R : Nous devons créer les conditions de la réussite de ce projet. L'attribution de compétences nouvelles ne fera que ralentir le processus. Réussissons l'étape numéro une, démontrons qu'une assemblée unique peut fonctionner dans le respect des territoires et des minorités, cela me semble être un préalable à toute expérimentation nouvelle.

Q : Prenez-vous l'engagement, une fois élu, de tout faire pour que le Conseil d'Alsace unique puisse voir le jour dès 2014 -date du prochain renouvellement des trois assemblées ?

R : Si l'ensemble des conditions que j'évoque dans les réponses précédentes est réuni pourquoi pas. Prenons garde à ce que l'on ne confonde pas urgence et précipitation.

Fait à Colmar le 27 mai 2012

NOM : BAUMULLER

Prénom : YVES

Département : Haut-Rhin

Candidat dans la circonscription n° 1

Motion pour le Conseil Unique d'Alsace (Sténogramme du Conseil municipal du 12 décembre 2012)¹¹

Mes chers collègues. Le 21 novembre 2011, j'avais été le seul parmi nous à ne pas approuver la motion sur le siège unique à Colmar. Depuis longtemps, je suis partisan d'un polycentrisme alsacien. Par conséquent, les motions de ce soir devraient avoir chez moi un écho totalement favorable. Pour autant, pour toute une série de questions, ce n'est pas exactement le cas. Certes, nous proposons à Colmar une place plus importante, la place qu'elle mérite, et nous avons raison de dénoncer l'attitude des élus strasbourgeois sur la question du siège. Malgré cela, je reste convaincu que l'important à ce stade est ailleurs et que de texte en texte, de motion en motion, de projet en projet, nous nous éloignons chaque fois un peu plus des ambitions de départ. Dans le dernier projet approuvé par le congrès alsacien le 24 novembre, le

¹¹ L'intégralité du débat : <http://www.colmar.fr/mairie/deliberations-conseil-municipal.html>

terme même de Conseil Unique d'Alsace a disparu au profit d'un terme plus administratif de collectivité territoriale d'Alsace. Aujourd'hui, nous constatons que l'objectif initial qui était de procéder à ces fusions pour faire des économies a presque disparu, en tout cas, il a disparu des prises de position. Si nous prenons le deuxième objectif prioritaire qui était la simplification et la lisibilité, je trouve que c'est carrément pire : deux présidents, une assemblée délibérante, un conseil exécutif, des conférences départementales dont nous disons déjà qu'elles sont appelées à disparaître, des conseils de territoire... Bref, pour la compréhension de nos concitoyens, je ne suis pas convaincu que nous avons vraiment bien avancé. Reste ensuite la question qui me paraît capitale, celle du mode de scrutin ; personne ne peut réellement affirmer aujourd'hui quel sera le mode de scrutin complet pour l'élection des présidents, que ce soit celui du conseil exécutif ou celui de l'assemblée ni même le mode de scrutin final qui sera retenu pour l'élection des conseillers. Quelles sont les garanties sur la partie proportionnelle de cette élection ? Quelle sera la place, en nombre, des femmes dans cette

nouvelle assemblée ? Dans le même temps, une proposition pour les prochaines cantonales règle enfin, et pour la première fois, ce problème de parité. En effet, le scrutin binominal proposé a au moins cette vertu de régler ce problème. Sur le nombre d'élus, la réduction de 10 à 20 % d'élus est évidemment nettement insuffisante. Cela nous conduira à passer de 122 élus à une fourchette comprise entre 98 et 112. Par comparaison – et c'est souvent la bonne puisque nous comparons toujours tout à l'Allemagne en ce moment –, nous aurons toujours 5 fois plus d'élus par million d'habitants que nos voisins du Bade-Wurtemberg après cette réforme. Pourtant, ils gèrent beaucoup plus de compétences et les gèrent totalement, et leur budget ramené à l'habitant est quatre fois supérieur aux trois budgets de nos collectivités regroupées. Je regrette que nous n'ayons pas eu le courage ou la persuasion suffisante de convaincre les conseillers régionaux et généraux de supprimer une partie importante de leurs sièges. Ensuite, se pose réellement la question du fond. Dans ce débat, j'aimerais bien entendre parler des nouvelles ambitions, notamment de celles en matière

économique, sociale et environnementale, que portera cette nouvelle collectivité. Ces ambitions seront rendues possibles par ces fusions tant des entités que du budget. Là, à part quelques bons sentiments, c'est tout de même plutôt le vide. Je ne voudrais pas être un oiseau de mauvais augure, mais je pense que ce référendum ne passera pas, car pour beaucoup cela donne l'image d'une ambition qui n'a pas de réel contenu, si ce n'est des ambitions personnelles sûrement. Cela donne également l'image d'un projet qui n'évolue pas forcément dans le sens d'une amélioration, mais plus pour convaincre, notamment si nous prenons la question des deux sièges et des deux présidents. Nous aurions pu prendre toute une série d'autres verbes pour dire cela, mais je préfère dire « convaincre » une majorité d'élus. A mon sens, le vrai problème de ce référendum est que cela n'intéresse pas vraiment les Alsaciens malgré tout ce qu'on peut nous dire. Si cela intéressait les Alsaciens, ceux qui y croient vraiment n'auraient pas dépêché des sénateurs UMP, Verts et PS pour essayer de réduire le niveau de participation. C'est donc qu'ils n'ont pas confiance dans leur propre

capacité à mobiliser les Alsaciens sur ce scrutin. Je pense qu'il n'y a pas d'urgence puisque le gouvernement travaille aujourd'hui sur un projet d'acte III de la décentralisation, lequel est annoncé pour la fin du premier trimestre, c'est-à-dire demain. Nous pourrions attendre pour voir à quoi cela ressemble et de quelle façon nous pourrions avancer sur des chemins au moins parallèles. Pour autant, je vais voter ces deux motions, celle de l'équipe majoritaire dans sa nouvelle rédaction et celle proposée par Mmes VALENTIN et GINDENSPERGER, car elle reprend beaucoup des préoccupations que je viens d'énoncer. Cela dit, cela ne préjuge en rien de la position que je pourrais avoir au moment du référendum. J'attends des réponses à beaucoup de ces questions.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 06 FEVRIER 2013
SUITE AU CONSEIL EXTRAORDINAIRE DU
MODEM ALSACE DU 05 FEVRIER 2013 : Hier soir les deux tiers du conseil du MoDem Alsace ont décidé d'engager le mouvement dans une campagne du oui pour le référendum du 07 avril prochain au

sujet du projet de Collectivité territoriale d'Alsace. Je regrette que ce "oui" ne soit pas au moins assorti de critiques de fond sur un projet pourtant jugé par beaucoup comme flou et précipité ou simplement jugé par d'autres -dont je suis- comme malhonnête sur ses finalités. Je ne peux me reconnaître aujourd'hui dans la démarche du MoDem Alsace, démarche essentiellement motivée par un régionalisme que je ne peux qualifier que d'étriqué. Étant engagé, depuis quelques semaines déjà, avec d'autres membres du MoDem dans le Collectif "J'aime l'Alsace, je vote NON", j'ai décidé de ne plus faire usage en tant que Conseiller national du MoDem, de mon droit à siéger dans le bureau et le conseil du MoDem Alsace, instances auxquelles je n'ai pas été candidat lors des dernières élections internes. Tout en réaffirmant mon appartenance et mon attachement au MoDem, à ses valeurs et à son projet national, c'est à titre personnel et en tant qu'élu local que je défendrai un autre projet pour l'avenir de l'Alsace dans les semaines à venir.

PRESENTATION DU REDACTEUR : Yves Baumuller est Conseiller national du MoDem. En 2010, il cofonde avec l'Eurodéputé Jean-Luc Bennahmias, la Fédération Écologie et Démocratie dont il est Secrétaire général adjoint. Il est depuis l'un des animateurs de l'aile gauche du MoDem. Né à Strasbourg, il est aujourd'hui colmarien et depuis 2008, Yves Baumuller est Conseiller municipal délégué "à la politique de la ville et la vie des quartiers" ainsi que Conseiller de la Communauté d'Agglomération de Colmar. Il a été candidat aux élections cantonales de 2008 dans le canton nord de Colmar et aux législatives de 2012. Il connaît bien le fonctionnement du Conseil Régional d'Alsace pour y avoir été le collaborateur des élues du Groupe MoDem de septembre 2009 à mars 2010. Parallèlement à ses engagements politiques, il préside deux associations régionales dans le domaine de l'emploi et de l'accompagnement de la vie associative. Il s'est engagé à l'occasion, de cette campagne référendaire, à titre personnel dans le collectif "J'aime l'Alsace, je vote NON" conformément à ses prises de positions publiques et à ses engagements électoraux.